



Paris, le 10 décembre 2024

N° 12/11 AMBACI-PAR/PC/SECS/DTAE/wml/12-2024

## ATTESTATION DE BOURSE

Je soussigné, Maurice Kouakou BANDAMAN, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République de Côte d'Ivoire près la République Française et la Principauté de Monaco, atteste que Mademoiselle **BAFOUNGA BALIKOUZOU YENSINGA**, née le 15/06/1997 à Gagnoa (Côte d'Ivoire), inscrite en 3<sup>ème</sup> Année de Thèse « Sciences de la Terre et de l'Univers » à l'Université de Lille, est titulaire d'une bourse du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (décision n°391/MESRS/DOB/SD-BEHCI du 23 octobre 2024), au titre de l'année académique 2024/2025.

Le montant annuel de la bourse est de **7.317,55 euros**.

L'intéressée bénéficie également d'une contribution aux frais d'inscription d'un montant de **457,35 euros**.

Ces sommes seront virées sur le compte bancaire de l'étudiante en fonction de la disponibilité de la trésorerie.

En foi de quoi, la présente attestation est établie pour servir et valoir ce que de droit.

P. l'Ambassadeur & PO

Le Conseiller  
Chef du Service Adjoint  
Diarrassouba Tchortcha Alex-Emma